



## Mariage frauduleux à but migratoire

Par **fleur de jasmin**, le **12/05/2009** à **06:04**

Bonjour,  
Victime d'un mariage frauduleux à but migratoire, est ce que je peux porter plainte? article 313.0 du code pénal  
Merci d'avance de votre réponse

Par **jeetendra**, le **12/05/2009** à **08:08**

bonjour, contactez [arnaque-sentimentale.leforum.eu](http://arnaque-sentimentale.leforum.eu), ils vous aideront du mieux possible dans votre souffrance, courage à vous, cordialement

[fluo]Qu'est ce qu'un mariage gris ?

Le terme mariage gris est employé par les victimes pour décrire un mariage frauduleux, une arnaque au sentiment mis en œuvre par des illégaux pour obtenir un titre de séjour  
[/fluo]

[fluo]On parle de mariage "gris" quand l'une des personnes avait une intention réelle de vie commune et s'est fait "avoir" par l'autre, qui, elle, n'avaient pour but que l'intention d'obtenir sa carte d'identité... [/fluo]

souvent les victimes se retrouve face à un pervers, manipulateur...

La violence, la séquestration font également partie du cercle vicieux dans lequel se retrouve

la victime de ce genre de mariage.

[fluo]La seule façon de s'en sortir est de porter plainte pour mariage frauduleux, et de faire une demande en annulation de mariage.

En effet, dans ce cas le divorce ne suffit pas, notre innocence volée, l'annulation est la seule façon de retrouver un peu de dignité [/fluo]

En Europe hélas, au jour d'aujourd'hui aucune ASBL n'existe pour aider ces victimes, et oui s'est un sujet qui dérange, encore trop tabou dans certaines mentalités.

Nous mettons tout en œuvre pour pouvoir enfin voir apparaître des centres d'accueil qui vous permettraient de pouvoir en parler en toute tranquillité, à l'heure actuelle un seul forum permet aux victimes de trouver de l'aide.

[fluo]Il faut rompre le silence, s'est une réalité qui détruit la vie de ceux qui la vivent.

Ensemble nous y arriveron, ensemble nous briserons les chaînes de la honte [/fluo]

[fluo]Vous n'êtes pas responsable de ce que cette personne vous a fait, vous ne pouviez rien faire contre lui, mais maintenant vous n'êtes plus seule et nous ferons tout pour vous aider à aller de l'avant et retrouver une vie paisible.[/fluo]

Par **Patricia**, le **12/05/2009** à **19:25**

Bonsoir,

Voyez aussi le joli site d'Ambre.  
Une des membres de ce forum.

<http://www.amourcartedesejour.com>

"Stop aux mariages gris. Prévention ou guérison de l'arnaque sentimentale".

Si nécessaire, vous pouvez la contacter en MP (messagerie privée sur ce forum) Elle pourra également vous renseigner.

Son pseudo est : Ambre20

Faites valoir vos droits, ne vous laissez ni influencer, ni intimider.